



1. Le site est classé SEVESO 2, suivant l'arrêté préfectoral il faut un nombre minimum de Pompiers Auxiliaires sur la Plateforme. Nous voudrions savoir le nombre de P.A par équipe (plateforme)? Combien de jours l'arrêté a t-il été respecté ?

Direction : Il doit y avoir 7 P.A. sur le site en permanence. L'arrêté a été respecté à 50% du temps.

Cfdt : Pour nous, l'arrêté n'a pas été respecté !!... AH ! Bouteille à moitié vide ou à moitié pleine.

2. Bientôt se déroulera l'arrêt sur Technyl. Nous demandons une prime pour l'arrêt/démarrage de l'atelier ?

Direction : Oui, une prime est prévue, elle sera à discuter en comité d'établissement.

Cfdt: Nous espérons qu'elle sera plus conséquente que celle perçue sur BH et Polaris.

3. Toujours sur Technyl, y a-t-il à l'heure actuelle en projet la création d'une nouvelle salle de contrôle ?

Direction : Non, la salle de contrôle a déjà été rénovée récemment. Par contre, nous sommes prêts à discuter pour la réfection de la salle de repos (réfectoire).

Cfdt : La direction doit penser à intégrer une place aux distributeurs dans ce projet.

4. Pour quelles raisons les salariés de la Logistique ne badgent-ils plus ? Direction : Nous n'étions pas au courant. Nous allons faire en sorte de la faire réparer.

Cfdt : Pendant ce temps, les horaires des salariés ne sont plus enregistrés, avec tous les problèmes que cela peut engendrer...

5. Où en êtes-vous du recrutement d'un technicien et d'un agent de maîtrise au Labo SG145 ?

Direction : Pour le poste de technicien, nous avons rencontrés 12 candidats, nous cherchons encore ! Pour le poste d'agent de maîtrise, le recrutement est finalisé, la personne arrivera début janvier 2012.

Cfdt : 12 candidats ? Et toujours pas trouvé !!! Bigre ! On doit chercher le technicien à 5 pattes. ☺

6. Nous demandons que la prime vacance ainsi que le complément familial soient attribués à tous les salariés de la plateforme ?

Direction : Non, certains salariés (Avenant 3 et Ex-Rhodia services) n'y ont pas droit, de part leur statut. L'harmonisation pour ce genre de situation doit se discuter au niveau Groupe.

Cfdt : Bizarrement certains avenants 3 et Ex-Rhodia services l'ont intégrée à leurs salaires et d'autres non. Manifestement sur la Plate forme, certains sont plus harmonisés que d'autres. 😊

7. Les salariés qui ont été validés ou habilités à un poste durant l'année devraient percevoir une augmentation ou un coefficient. Pourquoi l'accord sur la NAO n'est-il pas respecté ?

Direction : De quelles personnes parlés-vous ? Pour nous tout le monde est sur les rails.

Cfdt : On se rencontrera pour étudier les cas concernés.

8. L'ambiance sur le site devient de plus en plus exécration (stress au travail, HARCELEMENT, démotivation et d'autres salariés ne prennent plus leur temps de pause pour aller déjeuner), ceci est une ALERTE. Que compte faire la Direction pour améliorer le climat SOCIAL qui devient explosif ?

Direction : Nous sommes conscients que la situation est délicate, il faut prendre le mot HARCELEMENT avec des pincettes. Nous voulons mettre en place avec les OS, un Observatoire des Risques Psychosociaux.

Cfdt : Certains mots exaspèrent la direction. Ceci est logique car l'évocation de ces termes lui donne des sueurs froides, et pourtant ces sujets existent !!!

9. Où en est-on des négociations sur l'harmonisation des primes d'astreintes de la plateforme ?

Direction : Nous sommes en attente de la rédaction du Droit Syndical et nous reprendrons les négociations dans l'agenda social. (1^{er} semestre 2012)

Cfdt : La Direction vient de gagner encore une année en repoussant les négociations.

10. Divers : Pourquoi se retrouve-t-on à 6 A.M.P. sur l'atelier POLARIS ?

Direction : Nous avons dû opter pour une nouvelle organisation du fait de la baisse d'activité.

Cfdt : Et aucune information devant le CE ni le CHSCT pourtant obligatoire au regard de la loi ! En termes juridiques cela se nomme : une entrave

